

RENFORCEMENT PLAN VIGIPIRATE **(haut fonctionnaire défense sécurité du territoire 7 janvier 2015)**

Les contrôles d'accès au collège Jacques MONOD se trouvent renforcés :

L'ensemble des fournisseurs et visiteurs devront systématiquement se présenter à la loge en respectant la procédure décrite ci-dessous.

- ✚ Présentation à la loge : Obligation **formelle** à toute personne étrangère à l'établissement de passer par la loge d'accueil, de décliner son identité, de signer le registre, de présenter tous sacs ou cabas ouverts puis, après **son rendez-vous**, de signer le registre à nouveau avant d'être autorisé à sortir.

- ✚ Entrée portail fournisseur : Le portail ne restera plus en position ouverte. Les membres du personnel utiliseront les outils mis à leur disposition pour pénétrer ou s'identifieront auprès de la loge d'accueil.

- ✚ Entrée Portail élèves : Tout **élève devra présenter son carnet de correspondance** pour pénétrer dans l'enceinte de l'établissement. Une procédure spécifique de prise en charge des élèves sans carnet sera appliquée par les CPE.

- ✚ Parvis du collège : **Aucun attroupement d'élèves ou d'adultes ne doit être laissé sur le parvis**. Les personnels de Vie scolaire veilleront à demander aux personnes présentes de ne pas stationner.

- ✚ Stationnement sur trottoirs extérieurs et abords établissement : **Aucun stationnement** autorisé. Demande formulée ce jour au Maire de la commune.

En tant que membre de la communauté scolaire vous serez attentif au strict respect de ces consignes de sécurité, notamment en informant les parents que vous seriez amené à rencontrer sur **rendez-vous uniquement (prévenir la loge)**.

Lors du passage du portail fournisseur, si vous constatez qu'une personne ou un véhicule appartenant à une personne ne faisant pas partie de l'établissement pénètre à votre suite je vous demande de la faire se présenter à la loge d'accueil.

Enfin si vous êtes témoin de propos ou de messages incitant à la violence via les réseaux sociaux, messagerie interne etc.. je vous demande de bien vouloir appliquer la consigne ministérielle et d'en informer un membre de l'équipe de direction.

Jean-François Véran
Principal du collège Jacques Monod